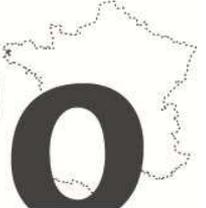


# Sciences Po



Aix-en-Provence • Lille • Lyon • Rennes • Saint-Germain-en-Laye • Strasbourg • Toulouse

## CONCOURS COMMUN D'ENTRÉE EN 1<sup>ÈRE</sup> ANNÉE

**RAPPORT  
DU PRÉSIDENT DU JURY  
-----  
CONCOURS 2015**

Le concours commun d'entrée en 1<sup>ère</sup> année des sept Sciences Po du réseau était le 8<sup>ème</sup> organisé ensemble depuis 2008 et le 2<sup>ème</sup> organisé à sept avec l'intégration de Sciences Po St Germain en Laye en 2014.

Depuis 2008, ce sont plus de 70.000 candidatures qui ont été enregistrées (et plus de 200.000 copies corrigées) dont environ 7.500 ont été finalement reçues. Souligner ce point c'est aussi rappeler que le concours a été organisé en 2015 conjointement dans sept villes de France métropolitaine, six territoires ultra-marins et trois lycées français à l'étranger (Maroc, Thaïlande, Colombie) de façon à le rapprocher le plus possible des candidats potentiels afin de rendre son accès plus aisé, notamment pour les élèves originaires des milieux les plus modestes. L'organisation générale mobilise également en réseau plusieurs dizaines de correcteurs, des équipes de surveillance, une équipe informatique, un Comité de Pilotage composé de représentants des sept Sciences Po placés sous l'autorité des sept Directeurs et, chaque année, d'un Président de jury choisi parmi eux.

Notre préoccupation centrale est que les choses se déroulent le mieux possible et, surtout, dans la plus grande transparence car nous savons bien le haut niveau d'attente des candidats et l'enjeu que représente pour eux et pour leur famille le fait de se préparer, de s'inscrire, de passer les épreuves et, peut-être de réussir.

La production du présent rapport participe de cette volonté commune de vous informer.

### ***Quelques éléments d'information générale***

Avec 1.085 places à pourvoir, le concours 2015 a été le plus « généreux » en nombre de places proposées. Celles-ci se sont étagées de 85 pour St Germain à 200 pour Toulouse (Rennes 140, Aix 150, Lille 160, Strasbourg 165, Lyon 185). Le nombre de places est défini par chaque établissement en fonction de sa politique générale et, surtout, de ses capacités d'accueil.

Le nombre total de candidats a été de 8.868 (presque 9.700 dossiers complétés et 8.868 dossiers finalisés), soit un taux moyen de réussite de 12,2%. Depuis 2008, le taux de réussite bouge assez peu, entre 8% et 13%.

Aux 1.085 admis sur liste principale ont été ajoutés 500 candidats placés sur liste complémentaire. Jusqu'à présent, le jury positionnait autant de candidats sur liste principale et sur liste complémentaire. Avec le recul des concours précédents, il a été jugé opportun de réduire cette liste complémentaire pour ne pas donner d'espoirs inconsidérés aux candidats concernés. On sait en effet que le nombre de refus ou de désistements « tourne » entre 200 et 300 et il n'est plus apparu nécessaire d'aller au-delà de 500. Cette année, 247 étudiants sur liste complémentaire (presque 50% de la liste) ont été appelés après désistements. Il est extrêmement compliqué d'anticiper le nombre des désistements, qui a d'ailleurs fortement diminué depuis 2013. Nous considérons par expérience qu'il a deux origines principales : d'abord le fait d'avoir été admis dans un autre établissement jugé plus « prestigieux » par le candidat (le plus souvent Sciences Po Paris), ensuite le fait de ne pas être admis dans le Sciences Po classé en 1<sup>er</sup> ou 2<sup>ème</sup> vœu.

La question des désistements et des affectations soulève souvent des interrogations. On insistera donc ici sur le fait que la procédure est entièrement automatisée –ce qui suppose pour les candidats de la suivre avec sérieux et, surtout, grand respect des délais indiqués- et que les établissements n'appellent pas des candidats après la date finale fixée. On rappellera

aussi que les sept Sciences Po ajoutent aux admis par le concours commun un effectif correspondant à 10% de ceux-ci et qui correspondent à des admis par une procédure dite « Mention Très Bien » et/ou à une procédure concernant les candidats du Programme d'Etudes Intégrées (le programme commun d'égalité des chances). En tout état de cause, les admis au titre de ces 10% ont obtenu au moins le bac avec la mention TB et ont le plus souvent passé le concours.

Les admis sur la liste principale ont obtenu une moyenne au concours allant de 16,96/20 pour le lauréat à 11,57/20 pour le dernier admis. La liste complémentaire concernait des candidats ayant obtenu entre 11,57/20 et 10,83/20. Le dernier appelé -247<sup>ème</sup> sur LC-, et donc dernier admis, a obtenu en 2015 11,17/20. Il est très important ici de souligner 3 points : d'abord, les moyennes d'admission sont très stables d'une année sur l'autre ; ensuite, la très grande sélectivité du concours implique que le dernier admis obtient une moyenne générale largement supérieure à 10/20 alors que la moyenne de 10/20 a été obtenue par un candidat classé 2.266<sup>ème</sup> ; enfin, les résultats sont comme chaque année extrêmement serrés (par exemple 0,4 point d'écart entre le 1<sup>er</sup> admis sur liste complémentaire et le 247<sup>ème</sup> et dernier admis final).

Les candidats manifestent souvent leur étonnement de constater qu'ils ont obtenu des notes et des moyennes générales non « rondes », par exemple 11,31 en Histoire, 13,48 en langues..... Cela renvoie au fait que le jury du concours, composé des sept directeurs, réalise une péréquation des notes obtenues par les candidats. En effet, on sait bien que les correcteurs ne corrigent ni ne notent de façon harmonieuse, ce même si des conseils généraux de corrections leur sont donnés pour chacune des épreuves. Au regard des coefficients attribués à chaque épreuve et, bien sûr, de l'enjeu que représente le concours, le jury applique une double péréquation. Il travaille d'abord dans chacun des sites de corrections (constitués par les sept Sciences Po) en s'assurant que pour chacune des épreuves la moyenne des copies de chacun des correcteurs ne s'écarte pas de plus de 0,5 point de la moyenne générale. Il s'assure ensuite que la moyenne de chaque site de correction ne s'écarte pas de plus de 0,5 point de la moyenne des copies de chaque épreuve. L'ensemble de ces ajustements est réalisé par ordinateur. Il permet de « lisser » les écarts entre des correcteurs trop « durs » et des correcteurs trop « généreux ». Ceci explique assez logiquement qu'un candidat puisse obtenir des notes avec deux chiffres après la virgule...

Au total, les candidats doivent donc avoir clairement à l'esprit que la réussite au concours dépend en partie de leur capacité à utiliser le temps jusqu'au bout et à aller « grapiller » des points, par exemple en se relisant systématiquement, en faisant des conclusions, en « traquant » les fautes. Le concours commun est une épreuve d'endurance et, aussi, une épreuve de régularité : sur les trois notes obtenues par chacun des 1.085 admis, moins de 5% étaient inférieures à 8/20.

Le très haut niveau de sélectivité combiné à des résultats finaux très serrés nous permet d'insister immédiatement sur deux points : en premier lieu cette procédure d'admission doit être préparée par les candidats et il est très rare qu'un candidat soit admis sans s'y être préparé sérieusement (a fortiori en devant réviser les deux thèmes de l'épreuve de Questions Contemporaines), en deuxième lieu le fait de ne pas réussir ne doit surtout pas être considéré comme un échec définitif et humiliant mais bien plutôt comme un test grandeur nature qu'il conviendra de réitérer l'année suivante, en tout cas si l'on est bachelier de l'année.

### ***Qui sont les candidats ?***

Le profil général des candidats est au total assez stable depuis la mise en place du concours commun. Les filles ont été, en 2015, beaucoup plus nombreuses que les garçons (58,4%), les bacheliers 2015 largement plus nombreux que les bacheliers 2014 (72,8%), les

lauréats du bac ES majoritaires (59,2% contre respectivement 27,5% pour les S et 12,5% pour les L). On notera que moins de 1% des candidats ne sont pas titulaires d'un bac général. L'ensemble de ces pourcentages ne varie que marginalement depuis le premier concours de 2008.

Il en va de même pour les origines géographiques des candidats et pour la profession exercée par les parents. Les quatre Régions (avant la fusion de 2016) les plus pourvoyeuses de candidats sont l'Ile-de-France (16,5%), Rhône-Alpes (12%), Provence-Alpes-Côte d'Azur (10,8%) et Nord-Pas-de-Calais (6,4%). En fait, le concours commun est véritablement un concours national avec des candidats (et des admis) originaires de tous les départements et de toutes les régions, peu ou prou au prorata de leur nombre d'habitants et, plus exactement, du pourcentage de poursuite d'études en lycée d'enseignement général. Il est probable aussi que la décentralisation des sites du concours favorise cette diversité des origines géographiques.

La diversité des origines professionnelles des parents des candidats est en revanche moins forte.

Si les raisons sont aussi à rechercher dans le fait que les bacheliers généraux sont déjà en moyenne moins « divers » que la classe d'âge à laquelle ils appartiennent, il n'en reste pas moins que le concours commun peine toujours à attirer des candidats nombreux issus des milieux populaires et des classes moyennes dites « inférieures » : ainsi, moins de 10% des pères de candidats sont des employés ou des ouvriers. Notre insatisfaction en la matière est renforcée par le fait que l'on sait bien qu'une bonne partie, voire l'essentiel, des candidats issus des milieux modestes ont participé à notre programme dit d'égalité des chances. Sans le programme PEI, il est probable que le pourcentage de ces candidats serait encore plus faible.

A contrario, plus de 15% des pères de candidats sont cadres administratifs ou commercial, 11,7% ingénieurs, 9,7% exercent une profession libérale quand 12,2% des mères sont enseignantes, 10,4% cadres administratifs ou commercial et 9,1% exercent une profession intermédiaire dans la santé et le secteur social.

Certes, ces données doivent être prises en compte avec prudence car les candidats en les remplissant ne savent pas nécessairement avec précision comment renseigner, elles n'en donnent pas moins des éléments de cadrage qui montrent que l'accessibilité des concours les plus sélectifs vers les filières les plus attractives reste très fortement lié à l'appartenance sociale et au capital culturel des parents. Le combat en faveur de la diversité des candidatures (et des admis) doit donc être poursuivi avec ambition !

### ***Le profil des admis***

La question centrale ici consiste à voir dans quelle(s) mesure(s) les admis pourraient présenter des caractéristiques fortement différentes du public des candidats. Cela n'est pas le cas s'agissant du genre et du bac d'origine. Ainsi 59,3% des admis sont des filles contre un peu plus de 58% de candidates, 58,7% ont obtenu un bac ES contre 59,2% des candidats (et 28,35% de S admis et 12,8% de L). S'agissant des séries du bac, les chiffres montrent bien qu'aucune des trois filières du bac général ne prend clairement l'avantage sur une autre puisque l'écart entre pourcentage de candidats et pourcentage d'admis pour chacune d'entre elles est très faible. S'il est assez logique de constater que les bacheliers ES sont les plus nombreux à candidater et à intégrer, dès lors que le programme du bac ES est celui qui se rapproche le plus de celui du 1<sup>er</sup> cycle d'un Institut d'Etudes Politiques, on doit insister sur le fait que les très bons bacheliers S et L réussissent très bien le concours et, surtout, ne sont ensuite pas pénalisés par le fait de ne pas avoir fait de sciences économiques et sociales au lycée.

La variation la plus significative concerne, comme chaque année mais avec plus de force en 2015, la part des admis parmi les bac+1. En effet, un peu plus de 50% d'entre eux sont des bac+1 alors qu'ils n'étaient « que » 27% à être candidats. La tendance rencontrée en

2013 et 2014 tend à se confirmer : le % des bac+1 candidats reste stable entre 27 et 30% quand le pourcentage des admis dépassent (de peu) les 50%. Il est donc avéré, et cela n'est pas totalement illogique, que les bac+1 réussissent mieux, ce malgré le fait que les épreuves du concours sont clairement définies pour « favoriser » les bacheliers de l'année. Ils ont en effet gagné en maturité intellectuelle et en méthodologie et, souvent, su tirer les enseignements de leur échec lors du concours passé l'année du bac. Il est notamment avéré que ce n'est qu'après le bac que les élèves commencent véritablement à travailler l'exercice de la dissertation et apprennent sérieusement à problématiser.

Nous ne savons pas précisément ce que sont les cursus suivis par ces bac+1 avant d'intégrer. Les enquêtes menées par chaque établissement auprès de ses admis montrent toutefois que la majorité d'entre eux étaient inscrits en classes préparatoires aux grandes écoles (le plus souvent en hypokhâgne) et que l'essentiel des autres avaient suivi un cursus de 1<sup>ère</sup> année de Licence (public ou privé) qui proposait des heures de préparation. On constate aussi que beaucoup d'admis ont ajouté à leur année post bac l'inscription à une préparation en ligne, le plus souvent à la préparation Tremplin. Ces éléments, même incomplets, tendent à confirmer l'idée selon laquelle il convient d'une manière ou d'une autre de se préparer au concours commun.

Les admis sont d'abord de bons élèves des lycées de Région. Si tous les départements français sont représentés parmi eux, ceux d'Île-de-France ce sont les départements du Rhône (79 admis), du Nord (68) et des Bouches-du-Rhône (65) qui sont les plus importants pourvoyeurs de lauréats, souvent au prorata du nombre de candidats.

Si l'admission est une bonne nouvelle, elle renvoie aussi à une place attribuée dans l'un des 7 Sciences Po en fonction des vœux réalisés par le candidat au moment de son inscription. On rappelle ici qu'il est obligatoire de remplir des vœux et de le faire du vœu 1 au vœu 7, par ordre de préférence. En 2015, 74,8% des admis ont obtenu leur 1<sup>er</sup> vœu, ce qui constitue un chiffre très élevé et stable depuis 2008, 11,5% ont obtenu leur 2<sup>ème</sup> vœu, 6,7% le 3<sup>ème</sup>, 2,8% le 4<sup>ème</sup> et 4,2% du 5<sup>ème</sup> au 7<sup>ème</sup>. Ces chiffres montrent d'abord que le concours commun fonctionne bien dans sa capacité à répondre très majoritairement aux attentes des candidats. Ils permettent aussi d'insister sur l'importance de bien renseigner cette information lorsque l'on fait acte de candidature car 25% des admis n'obtiennent pas leur 1<sup>er</sup> vœu. Ils incitent enfin à souligner le fait que le plus important au final réside dans la réussite au concours beaucoup plus que dans le fait de le réussir ET d'obtenir l'établissement souhaité.

La question des candidats et des admis boursiers n'a pas encore été abordée. La raison en est assez simple : nous ne disposons pas des informations complètes en la matière. En effet, les seules données en notre possession sont celles des inscriptions au concours (le candidat est-il boursier au moment où il s'inscrit). Celles-ci montrent que 14,8% seulement des candidats sont boursiers. Il ne s'agit cependant que d'une partie seulement de l'effectif des boursiers constituée des bac+1 qui sont boursiers au titre du CROUS et des bac+0 qui sont boursiers au titre de l'enseignement secondaire. Le reste des candidats boursiers est en réalité constitué de bac+0, qui ne sont pas encore boursiers et qui le deviendront dans l'enseignement supérieur. Le chiffre de 14,8% est donc incomplet et imprécis car on sait que les conditions à réunir pour obtenir une bourse du supérieur sont très différentes de celles qui prévalent dans l'enseignement secondaire.

Les données dont on dispose finalement sont celles des admis. Elles montrent que le pourcentage de boursiers admis varie entre les 7 Sciences Po de 30 à 40% du total des admis.

On n'a pas parlé, enfin, des résultats au bac des admis. Le profil des admis (bac+0 et bac+1) est très clairement celui d'un excellent élève du bac général : la quasi totalité (98,8%) a obtenu le bac avec mention, plus de 52% avec une mention Très Bien, 35% avec une mention Bien. Ces données ajoutées au niveau de sélectivité (12%) suffisent à montrer que le concours commun est extrêmement sélectif et réussit d'abord et surtout aux meilleurs élèves des lycées.

## **Les épreuves**

Le concours est constitué de trois épreuves écrites pour une durée totale de 7h30 (majoré d'1/3 pour les étudiants en situation de handicap) sur une seule journée. Il s'agit donc aussi d'une épreuve physique car les candidats doivent pouvoir rester concentrés pendant une durée importante.

Le matin est consacré aux Questions Contemporaines (3h, coefficient 3), l'après-midi à l'Histoire et à la Langue étrangère (4h30 au total, respectivement 3 et 2 coefficients). On insistera tout de suite sur le fait que la durée du matin est relativement courte pour qui veut développer un argumentaire important et que celle de l'après-midi doit être bien abordée car les candidats ne sortent pas durant 4h30 et doivent gérer librement le temps qu'ils consacrent à chacune des épreuves. Cette situation d'autogestion du temps n'est pas sans présenter de pièges pour une partie d'entre eux car, quand bien même nous indiquons une « durée conseillée » (3h pour l'Histoire, 1h30 pour la Langue), beaucoup de candidats consacrent trop de temps à l'une ou l'autre et obtiennent au final des notes très médiocres là où ils n'ont pas su respecter la durée indicative. Or, on a déjà insisté ici sur la nécessaire régularité du travail et sur le fait qu'une mauvaise note était presque toujours source d'échec.

Les programmes d'Histoire et de Langue sont stables depuis 2008<sup>1</sup>.

En Histoire, il porte sur : « Le Monde, l'Europe et la France de 1945 à nos jours ». Le site du concours commun précise ce programme en le centrant sur 2 thèmes : d'une part « Puissances et conflits dans le Monde depuis 1945 », d'autre part « L'évolution institutionnelle et politique de la France depuis 1945 » et propose des indications de lectures pour aller plus loin que les seuls manuels scolaires. Au gré des évolutions des programmes d'Histoire en 1<sup>ère</sup> et en Terminale, et de la suppression provisoire de cet enseignement en Terminale S, nous essayons de proposer un programme qui soit compatible avec ce que les lycéens apprennent et compatible aussi avec ce que nous attendons des élèves que nous intégrerons, ces deux exigences n'étant pas nécessairement toujours en phase l'une avec l'autre.

Notre objectif majeur avec cette épreuve est de vérifier aussi bien la culture générale historique que la capacité à construire une problématique et une argumentation. Nous ne proposons qu'un seul sujet (en 2015 : « Tensions et conflits au Proche et Moyen-Orient durant la guerre froide (1948-1989) ») et, le plus souvent, un sujet assez large. L'objectif que nous poursuivons ici est d'intégrer des élèves dont la culture historique soit suffisante pour nous permettre de consacrer la 1<sup>ère</sup> année non pas à rattraper des connaissances non acquises au lycée mais bien à enseigner l'histoire.

En Langue (au choix entre anglais, allemand, espagnol, italien), l'épreuve a pour point de départ un article de presse d'une publication récente sur un thème politique au sens large. Il est demandé aux candidats de réaliser trois exercices différents : de compréhension écrite sur ce texte (noté 8 points/20), de proposition de synonymes de mots tirés du texte (4 points), de réalisation d'un essai en réponse à une question inspirée par le texte (8 points). Les exigences posées sont les mêmes dans les 4 langues, de même que la répartition des points. Nous sommes également attentifs à ce que les textes soient d'une longueur et d'un niveau de difficulté comparables. La très grande majorité des candidats choisit l'anglais. La proportion d'admis en fonction de la langue choisie varie peu par rapport au pourcentage de candidats par langue, ce qui signifie que le choix « tactique » de telle ou telle langue n'est au final que peu efficace en terme de chance supplémentaire de réussite.

---

<sup>1</sup> Nous renvoyons aux annales des concours proposées sur le site du concours commun pour avoir connaissance de tous les sujets donnés depuis 2008.

Le programme de Questions Contemporaines évolue chaque année. Nous rendons public en juillet de l'année qui précède le concours 2 thèmes très généraux (en 2015 : la famille, la mondialisation) sur lesquels les candidats doivent travailler. Lors du concours, ils ont le choix entre 2 sujets. Il est possible que les 2 sujets ne portent que sur un seul thème ou bien que l'un des deux « mélange » les deux thèmes. En 2015, les 2 sujets étaient :

-La famille a-t-elle un avenir ?

-Mondialisation et contestations

Il est important de savoir qu'il ne s'agit pas d'une épreuve de sciences économiques et sociales, de philosophie ou d'histoire mais d'une épreuve pour laquelle les candidats sont appelés à mobiliser des connaissances acquises dans les diverses disciplines enseignées au Lycée. Les correcteurs sont invités à valoriser les copies qui s'efforcent de valoriser l'interdisciplinarité. Ainsi des connaissances tirées des programmes de SVT ou de Français peuvent être utilement mobilisées.

Les sujets font tous l'objet d'indications d'évaluation portées à la connaissance des correcteurs. Ils sont réalisés par les équipes d'enseignants des sept Sciences Po et validés en dernière instance par les directeurs.

### ***L'avis des correcteurs sur les copies***

Ils prennent trois formes différentes : les éléments positifs et valorisés, les lacunes et les insuffisances, les conseils et les préconisations.

De manière générale, les correcteurs insistent tous sur l'importance fondamentale de la maîtrise générale de la langue, et ce dans les trois épreuves. Il faut entendre par là l'absence de fautes d'orthographe, la maîtrise de la grammaire et de la ponctuation, la fluidité du style (on doit pouvoir comprendre aisément ce que le candidat cherche à nous dire). On y ajoutera l'écriture elle-même, car beaucoup de copies sont peu lisibles, et la mise en page qui peut tout à fait être « aérée » dès lors que cela favorise la lisibilité générale voire la bonne compréhension du plan.

Il est absolument acquis qu'une copie bien écrite, bien présentée et pas (ou peu) affaiblie par des fautes sera valorisée. A contrario, les correcteurs sont invités à sanctionner les copies défailtantes sur ces points, y compris bien entendu lorsque celles-ci sont correctes voire bonnes sur le fond de l'argumentation.

L'ensemble des évaluations générales des correcteurs insiste sur la fréquence des copies illisibles du simple fait du nombre de fautes et du style !

Par ailleurs, il est souvent souligné la nécessité impérieuse de bien lire le sujet proposé et de construire vraiment sa dissertation par rapport à ce sujet. Trop de candidats s'éloignent du sujet pour finalement proposer un travail très général vaguement lié au sujet.

Enfin, il convient d'insister sur le très bon accueil réservé par les correcteurs à l'originalité. Le concours commun met en compétition des candidats de plus en plus souvent préparés et bien préparés mais dont la préparation est très homogène –homogénéité renforcée par les préparations diverses proposés en ligne ou en présentiel. Cette situation conduit souvent à proposer des copies homogènes, présentant les mêmes plans, citant les mêmes auteurs et les mêmes exemples. Les correcteurs ne vont évidemment pas sanctionner une copie globalement juste et correcte mais leur notation sera alors moyenne alors qu'il s'agit bien d'un concours et que le but n'est pas d'obtenir la moyenne mais d'être bien classé.

Dans ce contexte très général, il va de soi que les correcteurs apprécient, et donc valorisent, et parfois fortement, les copies qui prendront des risques en proposant un plan original et donc distinctif et/ou qui s'appuieront sur des références (auteurs, faits, analyses) pas ou peu mobilisées par les autres candidats. Sortir des sentiers battus, faire valoir son originalité constituent des options souvent gagnantes à la condition bien entendu de ne pas

commettre d'erreurs dans les auteurs ou les faits mobilisés et de savoir bien argumenter. Ceci peut aller jusqu'à assumer le fait de n'aborder le sujet que sous un angle particulier qui peut être validé par le correcteur si le candidat montre bien qu'il connaît tous les aspects du sujet et qu'il fait un choix raisonné et informé de s'en tenir à un « angle ». Un bon exemple de cela concerne les copies du sujet sur la mondialisation, très rares donc très bien notées, dans lesquelles les candidats ont été capables de parler des effets des mobilisations anti-mondialisation sur l'organisation de la contestation.

Au total ici, il est très important d'insister sur le fait que les logiques qui président aux corrections sont très différentes de celles en vigueur pour le baccalauréat. Les correcteurs ne sont pas invités à faire preuve de mansuétude face aux fautes pas plus qu'à chercher les « intentions positives » dans les copies. La charge de la preuve est placée du côté des candidats ! C'est à eux qu'il est demandé de démontrer qu'ils sont en situation de réussir le concours pour, ensuite, réussir leur cursus.

### *Ce qui a été valorisé dans l'épreuve de Questions Contemporaines*

—la capacité à construire une problématique à partir du sujet en répondant effectivement à la question posée (sujet sur la famille) ou en construisant un ensemble de questions auxquelles on s'efforce d'apporter des réponses. Ceci pour dire que la dissertation ne doit pas être descriptive. Cela signifie aussi voire surtout de proposer une introduction bien construite, qui propose des questionnements ambitieux et les présente de façon claire, et une conclusion qui résume l'argumentaire et ouvre des perspectives. Il est conseillé de rédiger au brouillon l'introduction et la conclusion qui constituent vraiment des « marqueurs » centraux pour les correcteurs. Parler de l'introduction et du plan permet de dire un mot du nombre de parties et de sous-parties demandées. Il n'existe pas de « doctrine » en la matière entre le « modèle sciences po » du plan en deux parties et la tradition des dissertations d'histoire construites en trois parties. Ce que l'on demande surtout est que le candidat soit à l'aise avec son plan, ait effectivement des choses à dire dans chacune des parties et des sous parties (ce qui est déjà plus risquée dans le cas d'un plan en 3 parties) et, surtout, dispose du temps nécessaire pour aller au bout de sa construction.

—la capacité à mettre le sujet en perspective sur le plan historique tout en montrant sa maîtrise des enjeux contemporains du sujet. Ainsi, par exemple, si la mondialisation est un phénomène contemporain qui connaît des contestations diverses qu'il s'agit de présenter et d'analyser, il est tout aussi important de rappeler et de montrer qu'elle est aussi, certes sous d'autres formes, un phénomène ancien qui, dans le passé, a connu d'autres formes de contestation. L'ancrage historique est essentiel dans cette épreuve.

—la capacité à proposer des comparaisons qui sont aussi des décentrement de la perspective. Le candidat doit s'efforcer s'il en a la capacité de parler d'autres choses que de la France ou des sociétés occidentales en proposant des « ouvertures » (même courtes) vers d'autres aires culturelles. Dans le sujet sur la famille, par exemple, les copies qui mobilisaient des données anthropologiques destinées à montrer que la notion même de famille n'était pas investie de la même signification au Brésil ou au Sénégal, par exemple, ont logiquement été valorisées.

—la capacité à argumenter en s'appuyant sur des données tirées de plusieurs disciplines. On rappelle ici qu'il ne s'agit pas d'une épreuve de philosophie ou de sciences sociales et qu'une approche mono disciplinaire, même convaincante, sera moins bien évaluée qu'une approche mixant les savoirs et s'efforçant de faire dialoguer des données issues de plusieurs disciplines. Ainsi, pour le sujet sur la famille, les références à des connaissances tirées des Sciences de la Vie et de la Terre ont été appréciées.

—la capacité à étayer son propos en ne tirant pas trop vite à la ligne. Les correcteurs préfèrent de loin les copies qui proposeront un nombre limité d'arguments, de

développements et d'exemples mais qui les développeront de façon satisfaisante plutôt que les copies multipliant les développements allusifs et n'entrant en fait jamais dans les détails.

#### *Ce qui a été valorisé dans l'épreuve d'Histoire*

Le sujet d'histoire couvrait une période de 40 années et supposait de lier entre eux plusieurs dimensions qu'il convenait à chaque fois de bien définir : tensions et conflits, Proche et Moyen-Orient, une zone géographique et ses liens avec la guerre froide...

Son périmètre permettait aux candidats d'avoir des choses à dire mais soulevait aussi le redoutable défi de ne pas en oublier et/ou de se limiter à un aspect trop restrictif.

Les correcteurs ont en règle générale été satisfaits du niveau moyen des connaissances.

Ils ont valorisé la mise en problématique et en particulier la capacité à relier ce qui se passait dans le Proche et le Moyen Orient avec la guerre froide et, ce qui n'était pas sans risques, de borner la chronologie ainsi que l'aire géographique considérée. Les copies qui ont su distinguer entre les facteurs endogènes et les facteurs exogènes (par exemple pour rendre compte de la guerre Irak-Iran) ont été distinguées, de même que celles qui ont su ne pas oublier la référence à la guerre froide en cours de rédaction, notamment pour rendre compte des années 1980 et des effets de la perte d'autorité de l'URSS sur le Moyen Orient. Idem pour la capacité à opérer une distinction entre le nationalisme arabe et le nationalisme palestinien, à savoir rendre compte des prémices de l'islamisme sans en exagérer l'importance, à mobiliser des compétences plus économiques pour rendre compte de la place du choc puis du contre choc pétrolier, à maîtriser la « frise chronologique » et à évoquer des faits parfois négligés, par exemple l'affaire de Suez en 1956. Surtout les correcteurs ont apprécié que le sujet ne soit pas ramené à la question de la place d'Israël dans la zone !

#### *Ce qui a été valorisé dans l'épreuve de Langue*

Quelle que soit la langue choisie, les correcteurs ont sans grande surprise valorisé les copies qui savaient combiner une très bonne maîtrise de la langue étrangère considérée (compréhension générale, grammaire, vocabulaire) avec une connaissance suffisamment grande de l'actualité et des enjeux politiques qu'elle permette de construire un essai bien argumenté.

Cette épreuve est en effet conçue en même temps comme un ensemble d'exercices permettant de s'assurer d'un très bon niveau en langue et comme la réponse, la plus correcte possible sur le plan linguistique, à une question très directement liée aux thèmes qui sont ensuite abordés durant le cursus. Il est presque aussi important pour les correcteurs que les élèves soient de bons linguistes que de bons spécialistes des questions politiques, économiques et sociales liées à l'aire linguistique considérée.

#### *Ce qui a posé problème(s) dans l'épreuve de Questions Contemporaines*

Sans revenir ici sur l'impératif catégorique de la maîtrise de la langue, on rappellera simplement que le premier motif de critique des correcteurs concerne ce que beaucoup appellent la « catastrophe orthographique et syntaxique ».

Sur le fond, les critiques essentielles concernent :

—l'introduction souvent trop courte, très peu problématisée ou bien proposant une problématique en fait très descriptive sans prise de « risques ». Les plans sont proposés de façon assez mécanique, donnant l'impression que le candidat plaque un plan appris par cœur et concernant un sujet connexe mais pas précisément le sujet donné. Il arrive aussi que des plans aillent plus loin que ce qui est demandé voire extrapolent jusqu'à construire un argumentaire très éloigné du sujet. Il est vraiment important de lire le sujet et d'y répondre !

—les développements sont trop descriptifs, les candidats racontent en quelque sorte une histoire (je vous explique ce que c'est que la famille ou que la mondialisation...) mais sans suffisamment associer la description avec l'analyse. Ils donnent l'impression soit de ne pas en

être capables, soit de ne pas oser le faire pour ne pas courir le risque de se dévoiler, de dire ce qu'ils pensent. Cela produit donc des copies souvent comparables, factuellement satisfaisantes mais qui ne franchissent pas le cap qualitatif demandé et s'apparentent à des exercices de récitation. Dit autrement, on se demande parfois si les candidats comprennent fondamentalement ce qu'ils écrivent !

—beaucoup de copies ne savent pas hiérarchiser entre les éléments proposés, entre les faits et les opinions, entre des données « objectives » et des opinions. Nombre d'entre elles sont aussi extrêmement normatives voire moralisatrices (la « bonne » et la « mauvaise » famille, la « bonne » et la « mauvaise » mondialisation).

—les copies peinent enfin à tenir dans la durée de l'exercice : la 1<sup>ère</sup> partie est globalement « tenue » puis la copie se délite, manque singulièrement d'endurance donnant l'impression que le candidat a tout dit ce qu'il pouvait dire ou ce qu'il savait au début et peine ensuite à tenir la distance. Cette remarque amène à insister sur le fait que le plan doit être structuré au brouillon et « alimenté » en idées, faits, auteurs, références sur le brouillon, ce qui présente l'avantage de sécuriser la phase de rédaction et de permettre que la copie soit équilibrée du début à la fin.

### *Ce qui a posé problème(s) dans l'épreuve d'Histoire*

Si l'on met ici de côté les problèmes de forme, la remarque centrale des correcteurs concerne le niveau parfois problématique des connaissances chronologiques et factuelles dont les conséquences principales sont de trois ordres : des copies extrêmement courtes car le candidat n'a tout simplement rien à dire, des copies qui réécrivent le sujet pour avoir justement quelque chose à dire, des copies qui additionnent les erreurs ou les imprécisions. Les remarques des correcteurs ici sont très différentes de celles de l'épreuve de Questions Contemporaines qui, sans doute parce qu'elle renvoie à des thèmes précis, fait l'objet d'un niveau général de révision et de préparation beaucoup plus satisfaisant.

Le manque de connaissance conduit également à ne pas distinguer entre tension et conflit, à ne pas être en mesure de lier l'aire géographique concernée avec la guerre froide et, le plus souvent, à réduire le sujet au conflit israélo-arabe en le présentant de surcroît de façon très normative : selon les copies les israéliens sont un « peuple » martyr ou bien les « coupables » de tous les maux. Et l'on ne dit rien ici des erreurs factuelles et des confusions : Saddam Hussein et Anouar El Sadate, le Maréchal Sissi et Nasser, la guerre des 6 jours et l'affaire de Suez, la guerre du Kippour et la guerre du Golfe....

L'épreuve d'histoire, comme en 2014, a été la plus mal notée en moyenne (7,58/20). Elle est celle qui présente le plus de copies blanches ou presque blanches, ce en dépit d'un choix de sujet volontairement large. Ce qu'elle indique de la culture historique des lycéens et des bacheliers +1 est d'autant plus inquiétante que les candidats au concours commun sont en règle générale de bons élèves qui, de plus, se sont préparés au concours. L'impression est celle d'une non maîtrise largement présente de la frise chronologique qui conduit à confondre des événements, des décennies, des pays, des dirigeants politiques ou « pire » à ne pas les connaître. Les 40 années du sujet sont souvent présentées comme une sorte de tout sans aucune nuance. La culture historique qui est souvent donnée à voir est celle d'un survol à (très) haute altitude qui ne donne aucune chance à la précision ni au recul critique.

### *Ce qui a posé problème(s) dans l'épreuve de Langues*

Les deux catégories de lacunes constatées pour l'épreuve de langues sont assez logiquement ce qui renvoie à la maîtrise linguistique et à la culture générale permettant de répondre à la question posée.

S'agissant de la maîtrise linguistique, les correcteurs insistent sur les faiblesses grammaticales, les lacunes lexicales (surtout pour trouver les synonymes) et aussi sur le fait

de nombre de candidats donnent l'impression d'avoir appris des expressions ou des formules par cœur et les « placent » dans leur propos de façon souvent totalement artificielle. Les candidats font aussi trop de gallicismes ou recourent trop à des expressions simples et courantes ce qui pose, comme d'ailleurs en français, la question du bon répertoire langagier. S'agissant de la compréhension de fond du texte et de la réalisation de l'essai, ce qui est particulièrement mis en avant en dehors des aspects de langues concerne les lacunes de culture générale et leurs effets directs sur la justesse de ce qui est écrit dans les copies. Beaucoup de candidats ne comprennent pas bien les textes et les enjeux qu'ils soulignent, ils ne savent pas par exemple compenser d'éventuelles faiblesses langagières par leur culture générale. Ainsi, en anglais, le mot « whistleblower » est souvent inconnu mais, plus grave, beaucoup de candidats sont incapables de comprendre à quoi il fait référence en lisant le texte, ce alors même qu'une connaissance même limitée de l'actualité permettait aisément de comprendre qu'il s'agissait des lanceurs d'alerte. On comprendra donc aisément que cette difficulté à bien saisir les enjeux du texte conduise ensuite à proposer un essai de petite facture.

### ***Quelques conseils et recommandations en guise de conclusion***

Nous ne revenons pas ici sur les exigences de forme dont les lecteurs du présent rapport auront compris qu'elles sont à la fois essentielles pour réussir et, malheureusement, de plus en plus difficile à respecter pour une part croissante des candidats.

Le premier conseil concerne le sujet à traiter. Il est impérieux que le candidat le lise réellement et s'efforce de le traiter plutôt que de le réinventer dans un sens qu'il pense plus favorable ou de n'en traiter qu'une partie. Il faut donc très prosaïquement commencer par mettre par écrit au brouillon ce à quoi le sujet fait référence dans ce que l'on a révisé (faits, auteurs, concepts, figures historiques, situations, dates...) et s'en tenir à cela. Il ne sert à rien de se jeter sur sa copie pour rédiger le plus rapidement possible. Le travail préalable au brouillon de débroussaillage et de mobilisation des seules connaissances utiles pour le sujet considéré constitue un investissement essentiel et le plus souvent gagnant.

Les candidats doivent aussi absolument lutter contre la tentation très présente de proposer un plan presque préparé à l'avance et dont on pense qu'il a vocation à fonctionner comme un couteau suisse et à s'adapter donc à tous les sujets !

Il convient ensuite de mettre sur pieds une problématique : comment puis-je répondre de façon argumentée et organisée à la question qui m'est posée ou bien, si le sujet n'est pas une question : quelles questions me viennent à la lecture du sujet ? Ce que l'on vient d'énoncer doit permettre a minima d'éviter deux travers souvent rencontrés : les copies qui oublient les problèmes en cours de route pour n'être que descriptives ; les copies qui parlent de tout et de rien et qui « empilent » les références sans distinction aucune.

Les connaissances ne servent à rien si elles ne sont pas mises au service du traitement du sujet. Cela peut tout à fait conduire à utiliser une partie de l'introduction pour, sur un mode presque naïf, s'interroger sur ce qui est demandé, proposer des pistes d'interprétation que l'on rejette ou que l'on valide pour progressivement en venir à présenter son analyse du sujet et son plan. S'agissant du plan et de la démonstration, il faut essayer d'aller plus loin que le modèle binaire « oui/non », « d'accord/pas d'accord » et de toujours nuancer son propos car l'exercice qui est demandé n'est pas un exercice militant ni un manifeste politique ou syndical.

On terminera notre propos en rappelant l'importance de la relecture finale : tout ce qui permettra de présenter une copie complète et « propre » constitue un plus évident, ce d'autant plus –et on y a suffisamment insisté dans ce rapport- que le concours est très compétitif et très serré et que tous les points comptent.

Au total, il est important d'insister sur le fait que la réussite au concours passe par la capacité à faire plus et mieux qu'une copie moyenne de Terminale, et sans doute à être capable de faire différemment qu'une telle copie en maîtrisant a minima l'art de la dissertation et en sachant mobiliser des connaissances et des savoirs faire qui ne sont pas véritablement enseignés en Terminale.

La première conséquence de ce constat est qu'il nous paraît peu honnête de dire que le concours commun peut être réussi sans s'y être préparé ou en étant « simplement » un excellent lycéen.

La deuxième conséquence est que cette préparation ne doit pas épuiser l'originalité des candidats. On veut dire par là que si les conditions de la réussite résident dans la très bonne préparation et dans la maîtrise de certains fondamentaux (à commencer par ceux de la langue française), elle passe aussi en grande partie par la capacité à se distinguer des autres candidats par sa manière de traiter les sujets et par les références diverses que l'on va mobiliser.

**Pierre Mathiot**  
**Professeur de Science politique**  
**Président du Jury 2015**